

Conseil scientifique

Séance du 4 décembre 2025

Avis n° 2025-16

Objet : Produits de santé face aux défis environnementaux et climatiques

La Directrice générale a saisi le Conseil scientifique afin d'engager une réflexion prospective sur les implications d'un scénario de réchauffement climatique global à +4°C pour les missions et activités de l'ANSM. Cette saisine vise à anticiper les transformations systémiques susceptibles d'affecter la santé publique, la disponibilité, la qualité et la sécurité des produits de santé, ainsi que les cadres de leur régulation. Une approche globale doit être adoptée, prenant en compte plusieurs dimensions clés : l'éco-conception des produits de santé, la consommation de ressources ainsi que les implications éthiques et stratégiques.

Un cadrage global des enjeux climatiques pour le secteur des produits de santé a été présenté en séance par le Shift Project et dont l'intervention a mis en lumière la dynamique engagée par l'ensemble des acteurs du système de santé et leur aptitude à se saisir de ces enjeux, témoignant d'une prise de conscience collective et structurée au sein du secteur. Les mesures et actions actuellement mises en œuvre au sein de l'ANSM ont également été présentées, incluant les travaux dans le contexte européen, les projets nationaux et le plan de gestion sanitaire des vagues de chaleur.

Dans ce contexte, le CS considère nécessaire de poursuivre ses travaux autour de deux axes.

D'une part, le CS souligne l'importance de la juste prescription et de la prévention du mésusage des produits de santé, en prenant en compte leur impact sur la santé des populations ainsi que les principes de juste soin et de promotion de la santé. Il estime

qu'un usage pertinent et raisonné des produits de santé constitue un levier majeur pour la santé publique et contribue également à réduire les impacts environnementaux.

D'autre part, le CS recommande de mener une réflexion sur l'intégration des enjeux environnementaux et climatiques dans l'évaluation du bénéfice/risque des produits de santé, en cohérence avec les cadres scientifiques et réglementaires, notamment européens, tout en préservant l'exigence de sécurité sanitaire.

Par le présent avis, le Conseil scientifique confirme sa volonté d'engager ses travaux sur les produits de santé face aux défis environnementaux et climatiques et précise que les actions à venir du CS s'inscriront prioritairement autour de ces deux axes de réflexion.

Le Président du Conseil Scientifique

Joël ANKRI

